

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Compte rendu de la soutenance de thèse de Séverine Sureau-Niveau, L'Aumône Notre-Dame de Chartres, de sa fondation à la fin du XVe siècle. Thèse pour le doctorat soutenue en visioconférence devant l'Université Paris-Nanterre le 28 janvier 2021

RUFFINI-RONZANI, Nicolas

Published in:

Revue d'Histoire de l'Église de France

Publication date:

2021

Document Version

Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

RUFFINI-RONZANI, N 2021, 'Compte rendu de la soutenance de thèse de Séverine Sureau-Niveau, L'Aumône Notre-Dame de Chartres, de sa fondation à la fin du XVe siècle. Thèse pour le doctorat soutenue en visioconférence devant l'Université Paris-Nanterre le 28 janvier 2021', *Revue d'Histoire de l'Église de France*, vol. 107, numéro 258, pp. 169-173.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

SOUTENANCE DE THÈSE

Séverine SUREAU-NIVEAU, *L'Aumône Notre-Dame de Chartres, de sa fondation à la fin du XV^e siècle*. Thèse pour le doctorat soutenue en visioconférence devant l'Université Paris-Nanterre le 28 janvier 2021. Jury : M. Boris Bove, M^{me} Élisabeth Clémentz, M. Daniel Le Blévec, M. François-Olivier Touati, président, et M^{me} Catherine Vincent, directrice.

Après avoir adressé ses remerciements aux membres du jury, Séverine Sureau-Niveau expose succinctement les résultats de sa thèse de doctorat, en commençant par retracer la genèse du projet. Le goût de la candidate pour l'histoire des institutions hospitalières a été façonné dès ses premières années de formation à l'Université d'Orléans. En 2003, son mémoire de maîtrise, réalisé sous la direction de Françoise Michaud-Fréjaville, portait déjà sur *Les établissements hospitaliers de Nogent-le-Rotrou : l'hôtel-Dieu et la maladrerie de Saint-Lazare, de leur fondation à 1588*. L'intérêt pour la thématique hospitalière ne s'est pas démenti au cours des années suivantes, avec un mémoire de DEA traitant de l'hôtel-Dieu de Chartres, puis une vie professionnelle dévolue à la gestion des archives d'établissements de santé et de soins. La présente thèse de doctorat s'inscrit dans la continuité des travaux antérieurs. Adoptant la perspective classique de la monographie institutionnelle, la thèse se consacre à l'histoire de l'Aumône Notre-Dame de Chartres de sa fondation, durant la seconde moitié du XI^e siècle, à la fin du XV^e siècle. Le choix de cet établissement jusqu'à présent quelque peu délaissée par les médiévistes tient, en partie, à l'exceptionnelle richesse de ses fonds, dont la plupart des pièces sont conservées aux Archives départementales de l'Eure-et-Loir. Au-delà de son apport à l'histoire chartraine, la recherche – qui s'est fondée sur un dépouillement minutieux et une retranscription partielle des archives – offre des éclairages importants sur au moins trois problématiques majeures. D'abord, l'histoire des pratiques de l'écrit et des comptabilités, à travers l'exploration d'une exceptionnelle série de 92 comptes courant du milieu du XIV^e siècle à 1499 (puis se prolongeant à l'époque moderne à partir de 1513). L'histoire du bâti, ensuite, dans la mesure où les données livrées par les sources, comptables en particulier, peuvent être mises en relation avec celles révélées par l'archéologie et l'iconographie ancienne. Ceci a notamment permis à Séverine Sureau-Niveau de reconstituer le cadre spatial dans lequel s'inscrivaient les activités de l'Aumône Notre-Dame (décor de la salle des malades, cimetière, etc.). L'histoire sociale et économique, enfin, puisque la thèse décrit le fonctionnement de l'institution, ses sources de revenus et le personnel qui y officie. La candidate termine sa présentation en pointant les difficultés techniques, administratives et personnelles auxquelles elle a été confrontée lors de la préparation de la thèse.

Catherine Vincent, Professeure à l'Université Paris-Nanterre, prend ensuite la parole. Après avoir rapidement brossé le parcours académique de la candidate, la directrice de thèse salue l'ampleur du travail accompli et souligne combien Séverine Sureau-Niveau a fait preuve de minutie dans le dépouillement du riche fonds documentaire de l'Aumône Notre-Dame. Elle fait valoir que la présente thèse s'inscrit à la croisée de plusieurs traditions historiographiques, à commencer par celle de l'histoire hospitalière, dont la vitalité ne s'est jamais démentie depuis les travaux pionniers de Jean Imbert. L'enquête ne peut cependant être réduite à une

monographie hospitalière. La nature de la documentation chartraine a aussi conduit Séverine Niveau à s'inscrire dans un courant historiographique en plein développement depuis une quinzaine d'années, celui de l'histoire des comptabilités. Catherine Vincent encourage d'ailleurs la candidate à mettre à disposition de la communauté scientifique le texte des comptes de l'Aumône Notre-Dame, qui ont été retranscrits en intégralité. À la suite d'André Chedeville et de Claudine Billot, Séverine Sureau-Niveau apporte en outre une contribution majeure à l'histoire régionale chartraine, en dressant le portrait d'une institution trop longtemps restée dans l'ombre de la cathédrale. Catherine Vincent pointe ensuite quelques traits saillants de la thèse. Elle relève, tout d'abord, combien les comptes étaient tenus avec soin, les erreurs étant rares et généralement corrigées. L'image d'Épinal faisant de la fin du Moyen Âge une période de gestion erratique est donc une fois de plus démentie. Les crises des XIV^e-XV^e siècles ont été traversées assez sereinement, les déficits étant comblés par chapitre cathédral, lequel représentait une autorité de tutelle et était associé à la reddition des comptes. La directrice de thèse insiste également sur le culte dont faisait localement l'objet l'évêque Lubin, un saint chartrain du VI^e siècle auquel des vertus thaumaturgiques étaient attribuées. L'intercession proposée aux bénéficiaires des services de l'Aumône semble donc avant tout être celle des saints locaux. L'Aumône ne se bornait évidemment pas à recevoir des pèlerins – ces derniers sont d'ailleurs assez peu évoqués dans la documentation. Il s'agissait surtout d'accueillir des malades, que l'on soignait d'abord par l'alimentation, mais aussi des pauvres, des femmes enceintes et des enfants. Pour entretenir cette population bigarrée, l'Aumône pouvait compter sur des ressources variées mais importantes, qui découlaient à la fois des possessions foncières, de la perception de rentes et de donations. Catherine Vincent conclut son intervention en espérant une diffusion rapide des résultats de la thèse.

La parole est ensuite donnée à Boris Bove, Maître de conférences à l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis, rapporteur. Il met en avant l'ampleur de la thèse (1500 pages réparties en trois volumes), dont il esquisse ensuite la structure. Sans remettre en question l'intérêt d'une étude monographique consacrée à une institution si mal connue, il regrette néanmoins que le projet scientifique n'ait pas été mieux défini dans l'introduction et que le plan très typologique écrase la périodisation comme les problématiques. Boris Bove s'arrête, tout d'abord, sur la matérialité des comptes exploités par la candidate. Il relève que le papier employé provient des mêmes fournisseurs que celui utilisé par les autres institutions chartraines. Il note que l'agencement interne des comptes présente une certaine originalité, dans la mesure où les chapitres sont organisés selon la nature des biens (blé, avoine, vin argent), et non selon les deux grandes rubriques habituelles « recette » et « dépense ». Il souligne, enfin, le caractère stéréotypé de l'ornementation, en se demandant si les quelques éléments d'iconographie visent à solenniser les documents pour des tiers ou relèvent d'une pratique culturelle des scribes. Le rapporteur revient ensuite sur la reconstitution du cadre spatial de l'Aumône de Chartres, en mentionnant, à la suite de Séverine Sureau-Niveau, la présence de puits, de citernes, d'égouts, de lieux de stockage et en s'interrogeant sur la présence surprenante d'une prison alors que l'Aumône n'a pas de juridiction. Datant du XIII^e siècle, la salle des malades – aujourd'hui disparue – aurait pris la forme d'une halle à trois nefs de 468 m² et aurait été dotée de trois chapelles très décorées. Elle illustrerait la richesse l'institution. L'étude du fonctionnement de la communauté a beaucoup intéressé Boris Bove, qui a été frappé par la politique de gestion

volontariste de l'Aumône. Celle-ci contrastait avec la passivité de nombreuses autres institutions à la même époque. Le contexte de l'a Guerre de Cent ans semble néanmoins avoir pesé sur la gestion de l'institution, les comptes témoignant du rôle de l'administrateur dans la défense des domaines ruraux, dans l'octroi de sauf-conduits pour les serviteurs ou dans la négociation de rançons – le rapporteur s'étonne d'ailleurs que les femmes ne fussent guère l'objet de pratiques de rançonnement dans la région chartraine. Même s'il pourrait s'agir d'un effet de source, le nombre d'orphelins confiés à l'Aumône paraît exploser après 1478. On y retrouvait surtout des filles, que l'établissement plaçait parfois jusqu'à 40 kilomètres de Chartres, tant les nourrices étaient rares. 22 % des enfants étaient néanmoins restitués à leurs parents. Enfin, à l'instar de la directrice de thèse, le rapporteur fait le point sur les sources de revenus de l'établissement, en insistant sur l'intérêt de la sociologie des donateurs dessinée par Séverine Sureau-Niveau.

Élisabeth Clémentz, Maîtresse de conférences à l'Université de Strasbourg, intervient ensuite, en commençant par féliciter la candidate pour avoir achevé sa thèse dans des conditions difficiles. Comme ceux qui l'ont précédée, elle salue l'excellente présentation formelle des trois volumes de thèse, en regrettant néanmoins que les longues citations extraites des sources occupent parfois trop de place dans les développements et rompent, en conséquence, la fluidité du propos. Élisabeth Clémentz souligne, dans un premier temps, le caractère très convaincant de la reconstitution des bâtiments de l'Aumône détruits durant la seconde moitié du XIX^e siècle, même si elle se refuse à voir dans le cimetière, situé à l'extérieur de l'enceinte, un lieu de refuge. Le rôle des donnés – c'est-à-dire des individus isolés et des familles qui se sont données corps et bien à l'établissement, avec l'intention d'y vivre jusqu'à la fin de leurs jours – a particulièrement retenu son attention. Six contrats de condonation sont conservés. Ils permettent d'approcher le profil de ces personnes, mais aussi de mieux comprendre leur rôle au sein de l'établissement (travaux agricoles, couture, lessive, etc.). De manière surprenante, et au grand dam des premiers concernés qui étaient ainsi privés de la sécurité recherchée, ces contrats étaient parfois rompus par l'institution elle-même lorsque la communauté ou le chapitre cathédral estimait que les donnés représentaient une charge trop importante. Revenant sur la dernière partie de la thèse, Élisabeth Clémentz note que l'on perçoit assez peu l'impact de la Peste noire de 1349 dans les comptes, même si certains indices indirects (les très fortes sommes recueillies dans les troncs, par exemple) auraient peut-être permis de mieux cerner celui-ci. Les conséquences de la Guerre de Cent ans sont, par contre, bien plus visibles. Élisabeth Clémentz souligne à son tour la qualité de l'analyse déployée par Séverine Sureau-Niveau sur la question. La thèse identifie précisément les dommages qui ont frappé les biens immobiliers et les récoltes, chiffre le manque à gagner, et décrit les stratégies de résilience mises en place par l'Aumône.

La parole revient ensuite à Daniel Le Blévec, Professeur émérite à l'Université de Montpellier. Il note, tout d'abord, que si la thèse s'inscrit dans une tradition historiographique bien balisée, renouvelée il y a un demi-siècle par Jean-Imbert et Michel Mollat, elle ne constitue en rien une redite par rapport aux travaux antérieurs. Selon lui, l'originalité de l'enquête de Séverine Sureau-Niveau tient, d'une part, à sa source principale, une très belle série comptable, et, d'autre part, à la structure institutionnelle dans laquelle s'inscrit l'Aumône de Chartres, qui est un hôpital de chapitre cathédral. Cette masse documentaire impressionnante, et exploitée avec minutie, permet à la candidate d'approcher de près le fonctionnement quotidien de

l'Aumône, de reconstituer le cadre matériel de ses activités et d'apporter des éclairages très neufs sur le profil des bénéficiaires des services (notamment à propos des enfants trouvés). Daniel Le Blévec pointe également la qualité des nombreuses annexes réunies dans le troisième volume de la thèse. Les plans, dessins, photos et éditions de textes qui y sont rassemblés constituent un matériau de premier ordre dont pourront bénéficier les chercheurs qui, à l'avenir, se pencheront sur l'histoire chartraine. Daniel Le Blévec relève néanmoins deux faiblesses dans cette thèse de qualité. Premièrement, il aurait souhaité que le contexte de fondation de l'Aumône Notre-Dame soit mieux explicité et, surtout, mieux mis en lien avec les courants réformateurs de la seconde moitié du XI^e siècle. Les travaux récents tendent en effet à montrer qu'on assiste alors à une redistribution des fonctions entre évêques et chanoines ainsi qu'à l'apparition de lieux spécialement dédiés à l'accueil des pauvres et des malades. La fondation de l'Aumône de Chartres paraît parfaitement s'inscrire dans ce contexte plus global. Deuxièmement, Daniel Le Blévec regrette que le plan thématique adopté par la candidate contribue quelque peu à écraser la chronologie, et donc à masquer les transformations qui ont pu affecter la gestion de l'Aumône au cours des 167 années envisagées par la thèse.

Il revient à François-Olivier Touati, Professeur à l'Université François Rabelais de Tours, président du jury, de clôturer la série des interventions. En guise d'introduction, ce dernier se félicite que la thèse de Séverine Sureau-Niveau soit un retour à l'un des fondamentaux de la discipline historique : l'érudition. L'enquête a mis en œuvre une documentation complexe. Les archives de l'Aumône de Chartres, comme, par exemple, celles de l'hôpital Saint-Nicolas de Troyes ou celles de l'hôtel-Dieu de Provins, renferment en effet de très belles séries comptables dont l'approche n'est pas toujours aisée. À ses yeux, les comptes ont été impeccablement exploités dans le cadre de la thèse. Il en veut notamment pour preuve l'excellente édition de trois exercices comptables en annexe. La qualité du travail sur les sources comptables a permis de compenser partiellement la perte de tout vestige bâti. François-Olivier Touati aurait cependant apprécié que la réflexion soit menée plus avant en matière de pratiques de l'écrit, que les logiques de fonctionnement et de production de ces outils de gestions soient davantage étudiées, et que des comparaisons soient plus souvent esquissées avec d'autres comptabilités chartraines. Si elle est très riche en informations pour le bas Moyen Âge, cette documentation éclaire assez mal la période antérieure au milieu du XIV^e siècle. Lorsqu'elle s'efforce de retracer les premiers siècles d'existences de l'Aumône, Séverine Sureau-Niveau se montre prudente, sans doute à raison. Néanmoins, François-Olivier Touati aurait aimé que la candidate prenne parfois plus de risques, en s'inspirant d'éléments de contexte pour formuler des hypothèses sur l'action possible d'Yves de Chartres et de l'aristocratie locale, sur le rôle des pèlerinages ou sur le cadre canonial dans lequel s'inscrivait l'institution. Ces quelques remarques critiques ne doivent cependant pas diminuer les mérites du travail de Séverine Sureau-Niveau, qui constituera une monographie importante, offrant des points de comparaison avec des hôpitaux fort similaires, comme celui de Santa Maria della Scala à Sienne.

Après une délibération sur un canal de vidéoconférence excluant tout public, le jury déclare Séverine Sureau-Niveau docteure en Histoire de l'Université Paris-Nanterre, en lui exprimant ses félicitations.